

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 22 mars au 28 mars 2019

Tunisie

- L'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a adopté mercredi 27 mars 2019 le projet de loi organique relatif à l'adhésion de la Tunisie au marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA).
- Une convention de prêt syndiqué d'un montant de 356 M EUR a été signée entre le ministère des finances tunisien et 12 banques tunisiennes mardi 26 mars 2019, afin de contribuer au financement du budget de l'Etat.
- L'indice de la production industrielle en Tunisie a chuté de -4,9% en janvier 2019 en glissement annuel, soit la plus forte baisse depuis avril 2012.
- La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a accordé un prêt de 24 M EUR à la société Tunisie Leasing & Factoring (TLF) mercredi 27 mars 2019, principalement dans le but de faciliter le financement des PME tunisiennes.
- La création du Cluster Maritime Tunisien a été officialisée le 25 mars 2019.

Libye

- Les revenus de la National Oil Corporation (NOC) ont baissé de 21% en février 2019 par rapport au mois précédent, à 1,26 Md USD, alors que dans le même temps, la production de pétrole en Libye a progressé de +2,6% selon l'OPEP.
- La Brega Oil Marketing Company annonce la fin de la crise pétrolière dans le sud du pays.

TUNISIE

- L'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a adopté mercredi 27 mars 2019 le projet de loi organique relatif à l'adhésion de la Tunisie au marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA).

La Tunisie poursuit sa politique de libéralisation commerciale à l'égard des pays du continent africain. Le projet de loi organique relatif à l'adhésion de la Tunisie au marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) a été adopté mercredi 27 mars 2019, à l'ARP (138 voix pour, 1 voix contre et une abstention). Ce vote valide donc la signature du traité d'adhésion de la Tunisie à cette zone de libre-échange, intervenue le mercredi 18 juillet 2018 en marge du 20^{ème} sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement du COMESA à Lusaka en Zambie. La Tunisie devient officiellement le 20^{ème} membre permanent du COMESA, et aura accès aux autres zones de libre-échange du continent africain, telles la CAE (Communauté de l'Afrique de l'Est) et la SADC (Communauté de développement d'Afrique australe). Au total, ce marché commun concentrait une population de près de 520 millions d'habitants et représentait un PIB de 800 Mds USD en 2018. Cette décision s'inscrit dans une stratégie de diversification des échanges extérieurs puisque près de 73% des exportations tunisiennes étaient dirigées vers l'Union Européenne en 2018 selon l'Institut national de la statistique (INS), contre environ 3% vers l'Afrique (Algérie, Libye et Maroc exclus). En outre, l'adhésion de la Tunisie au COMESA devrait contribuer au développement de ses relations bilatérales au sens large (échanges culturels, propriété intellectuelle, domaines de la santé, de l'agroalimentaire, etc.) avec les pays du continent africain. Enfin, l'idée sous-jacente est de faire de la Tunisie un « hub » vers l'Afrique, compte tenu de son positionnement géographique.

- Une convention de prêt syndiqué d'un montant de 356 M EUR a été signée entre le ministère des finances tunisien et 12 banques tunisiennes mardi 26 mars 2019, afin de contribuer au financement du budget de l'Etat.

Mardi 26 mars 2019, le ministère des finances et douze banques tunisiennes ont signé un accord de prêt syndiqué d'un montant de 356 M EUR (environ 1,2 Md TND). La cérémonie a été présidée par le ministre des Finances, M. Ridha Chalghoum, et le gouverneur de la banque centrale de Tunisie (BCT), M. Marouane El Abassi. M. Ridha Chalghoum a indiqué que ce prêt était destiné à mobiliser des ressources pour le budget de l'Etat, dans le cadre de la Loi de Finances 2019 (LF 2019). Les contributions par banque sont réparties comme suit : Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) pour 150 M EUR, Union Internationale de Banques (UIB) pour 50 M EUR, Banque Nationale Agricole (BNA) pour 30 M EUR, Banque de l'Habitat (BH) pour 30 M EUR, Attijari Bank pour 25 M EUR, Société Tunisienne de Banque (STB) pour 20 M EUR, Amen Bank pour 20 M EUR, Arab Tunisian Bank (ATB) pour 15 M EUR, Banque de Tunisie pour 7 M EUR, North Africa International Bank (NAIB) pour 5 M EUR, Tunis International Bank (TIB) pour 3 M EUR et la Banque de Tunisie et des Emirats (BTE) à hauteur de 1 M EUR. La maturité du prêt est de trois ans et le taux d'intérêt appliqué est de 2,5% (cas d'un remboursement au terme des trois ans) ou de 2,25% (cas d'un remboursement annuel). A noter que ce type de financement du budget a été utilisé la première fois en juillet 2017. Il s'agissait alors d'un prêt de 250 M EUR octroyé par 13 banques. Pour rappel, le besoin de financement de la Tunisie est particulièrement élevé. Il s'élèverait à près de 10,1 Mds TND en 2019. C'est d'autant plus le cas que la Tunisie connaît un durcissement des conditions de financement sur les marchés internationaux. En octobre 2018, elle est parvenue à lever près de 500 M EUR d'un emprunt obligataire d'une maturité de 5 ans à un taux d'intérêt de 6,75%, soit des taux largement supérieurs à ceux du prêt syndiqué signé cette semaine.

- L'indice de la production industrielle en Tunisie a chuté de -4,9% en janvier 2019 en glissement annuel, soit la plus forte baisse depuis avril 2012.

Au cours de mois de janvier 2019, la production industrielle a enregistré une baisse de -4,9% en glissement annuel (g.a, prix constant, base 100 en 2015), [selon les dernières données de l'Institut National de la Statistique \(INS\)](#). Il s'agit de la plus forte

baisse depuis le mois d'avril 2012¹ (-5,1% en g.a). Cette diminution est expliquée en grande partie par la baisse de la production dans le secteur d'extraction de produits énergétiques, alors qu'il contribuait positivement à la croissance le mois précédent (-5,4% en g.a en janvier 2019, contre +4,8% en g.a. en décembre 2018), suite à la baisse de production du pétrole brut et de gaz naturel. De plus, le rythme de baisse de la production s'est accentué dans le secteur de l'industrie agroalimentaire² (-19,2% en g.a en janvier 2019, contre -9,45% en décembre 2018), mais aussi dans le secteur des industries manufacturières (-5,63% en g.a. en janvier 2019, contre -1,7% en g.a. en décembre 2018). *A contrario*, la production du secteur des mines est repartie à la hausse de façon brusque (+96,17% en janvier 2019 en g.a, contre -36,4% en décembre 2018). Il s'agit toutefois essentiellement d'un effet de base attribuable aux mouvements de grèves et de blocages ayant eu lieu dans la région minière de Gafsa au premier trimestre de l'année 2018, provoquant une forte diminution de la production.

- *La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a accordé un prêt de 24 M EUR à la société Tunisie Leasing & Factoring (TLF), principalement dans le but de faciliter le financement des PME tunisiennes.*

La BERD et la société Tunisie Leasing & Factoring (TLF) ont signé le 27 mars 2019 un accord de prêt de 24 M EUR, visant à soutenir le financement des petites et moyennes entreprises (PME). Il s'agit d'une priorité stratégique identifiée par le gouvernement tunisien et par la BERD. Libellé en dinar tunisien, le prêt encouragera le financement à long terme et limitera les risques de change des PME emprunteuses, dont les recettes sont en monnaie locale. TLF est la première société de crédit-bail (leasing) en Tunisie. Ce prêt constitue le deuxième engagement de la BERD avec TLF, suite au premier prêt consenti en 2014.

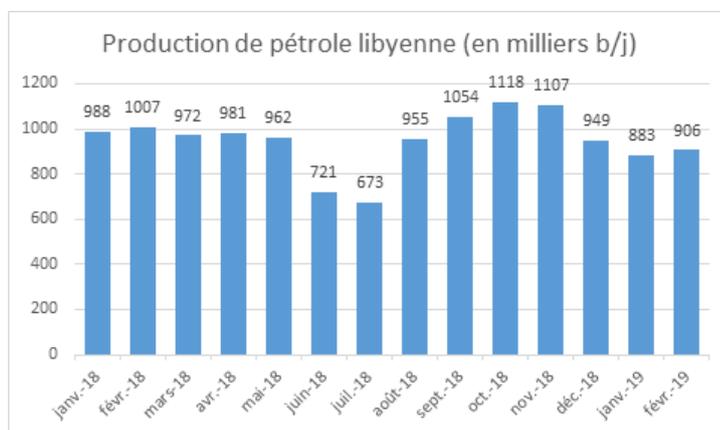
- *La création du Cluster Maritime Tunisien a été officialisée le 25 mars 2019.*

Après plusieurs réunions de préfiguration depuis l'automne 2018, le Cluster Maritime Tunisien a été définitivement créé le 25 mars 2019 lors d'une cérémonie célébrée au siège de l'office de la marine marchande et des ports, à la Goulette (Tunis). Présidé par le commandant Kacem, arbitre maritime de la chambre arbitrale maritime de Paris, le Cluster Maritime Tunisien a pour objectif de contribuer activement au développement de l'économie bleue. Il rassemble 22 membres fondateurs issus des secteurs public et privé (ministère du transport, entreprises publiques, transporteurs et logisticiens, assurance, aquaculture et pêche, etc.) actifs en Tunisie. Les Français CMA-CGM et le chantier naval CMR Tunisia Ship Repairs figurent parmi les membres fondateurs. Le Cluster Maritime Tunisien souhaite constituer un jumelage avec le Cluster Maritime Français, afin de bénéficier d'un partage d'expérience et de bonnes pratiques. La Tunisie était parmi les derniers pays du bassin méditerranéen à ne pas avoir de cluster maritime. Cette initiative, qui date de 2014, avait été relancée à l'occasion du « forum de la mer » organisé à Bizerte en octobre 2018.

LIBYE

- *Les revenus de la National Oil Corporation (NOC) ont baissé de 21% en février 2019 par rapport au mois précédent, à 1,26 Md USD, alors que dans le même temps, la production de pétrole en Libye a progressé de +2,6% selon l'OPEP.*

Les revenus de la National Oil Corporation (NOC) incluent les ventes de pétrole brut et de dérivés ainsi que les taxes et *royalties* issues des concessions. La chute des revenus de la NOC de 21% en février 2019 en glissement mensuel est notamment expliquée par les mauvaises conditions météorologiques, qui ont rendu difficiles les exportations par le port d'Es Sider, ainsi que par des interruptions de production dues à des milices. La production de pétrole en Libye en février 2019 a pourtant légèrement augmenté selon l'OPEP, par rapport à janvier 2019 (+2,6%). La reprise du site de Sharara devrait toutefois permettre aux revenus pétroliers de rebondir fortement en mars. Dans ce contexte, les exigences de hausse de 67% des salaires des ouvriers du secteur pétrolier sont soutenues par la NOC, à condition qu'elles ne portent pas atteinte à la production. Cette mesure est déjà incluse dans son budget 2019 mais les fonds n'ont pas été débloqués par le Gouvernement d'Entente Nationale. Ces augmentations avaient pourtant été décidées dès 2013 par décret du Conseil des ministres.



- *La Brega Oil Marketing Company annonce la fin de la crise pétrolière dans le sud du pays.*

En fin de semaine dernière, 2,8 millions de litres d'essence, 200 000 litres de diesel, et 40 tonnes de gaz liquéfié ont été livrés dans les différentes villes du Sud par convois. Le carburant a pu être vendu au prix officiel mais le risque de recel au marché noir demeure important. Le président de la NOC compte d'ailleurs sur les partenaires étrangers pour répondre aux besoins de maintenance des sites pétroliers, qui se sont fait sentir pendant la crise d'approvisionnement du Sud. Si la production pétrolière est remontée à 1,2 M b/j, elle n'est qu'aux deux tiers de son niveau pré-2011. Pour l'accroître encore, d'importantes maintenances, réparations d'infrastructures endommagées par le conflit et nouvelles installations sont nécessaires. M. Mustapha Sanalla, président de la NOC, ne s'attend pas à ce que tous les fonds proviennent du gouvernement et anticipe des investissements étrangers, notamment d'Eni, de Total, de Repsol et d'OMV AG.

¹ Il convient de préciser qu'une partie de la série est établie en base 100 en 2010.

² C'est le cas notamment de la production d'huile d'olive.